

SYTECSAN

50 rue Pasteur, 92150 SURESNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2024

SYTECSAN

50 rue Pasteur, 92150 SURESNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2024

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation SYTECSAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président du conseil d'administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

JM AUDIT EXPERTISE

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
inscrite à l'OEC Rhône-Alpes et à la CRCC de Lyon
17 rue des émeraudes 69006 LYON
SIREN : 843 402 637

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques des documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés au Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

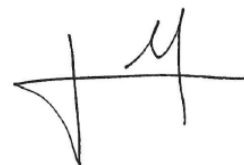
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON le 15 juin 2025

JM AUDIT EXPERTISE, représentée par

Josselin MORTEL

Commissaire aux comptes



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS REÇUS PAR LEGS/DONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	133 485,93		133 485,93	139 094,40
	DISPONIBILITÉS	3 065,42		3 065,42	13 792,99
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		136 551,35		136 551,35	152 887,39
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		136 551,35		136 551,35	152 887,39

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	RÉSERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	REPORT À NOUVEAU		
	EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE		
	FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL FONDS PROPRES (I)			
AUTRES F.P.	Avances conditionnées		
	Produit des émissions de titres participatifs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
	Total fonds reportés et dédiés (II)	131 084 , 35	141 748 , 99
	Fonds dédiés reportés		
	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	131 084 , 35	141 748 , 99
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 508 , 00	2 390 , 40
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	500 , 00	539 , 00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres emprunts obligataires		
	Autres dettes	2 459 , 00	8 209 , 00
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (IV)	5 467 , 00	11 138 , 40
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+ II + III + IV + V)		136 551 , 35	152 887 , 39

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Total des ventes de biens et services		
	Vente de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de services		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	10 664 , 64	16 192 , 39
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	10 664 , 64	16 192 , 39
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénat		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		10 664 , 64	16 192 , 39
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Autres achats et charges externes	3 418 , 25	3 431 , 75
	Aides financières	15 560 , 00	26 350 , 00
	Impôts, taxes, et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Report des fonds dédiés		
	Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		18 978 , 25	29 781 , 75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		- 8 313 , 61	- 13 589 , 36

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 333 , 61	3 591 , 86
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		1 750 , 00
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 480 , 00	8 786 , 50
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		8 813 , 61	14 128 , 36
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)			
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		8 813 , 61	14 128 , 36
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)		500 , 00	539 , 00
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		0 , 00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		500 , 00	539 , 00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		19 478 , 25	30 320 , 75
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		19 478 , 25	30 320 , 75
EXCÉDENT OU DÉFICIT		0 , 00	
CONTRIB. VOL. NAT.	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
TOTAL			
CONTRIB. VOL. NAT.	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Charges de prestations en nature		
	Personnel bénévole		
TOTAL			



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **136 551,35 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **0,00 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Description de l'objet social de l'entité et des moyens mis en œuvre :

L'objet social de l'association SYTECSAN est de développer et de soutenir toute activité d'intérêt général à caractère humanitaire, environnemental, social, sportif et éducatif.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

SYTECSAN est un fond de dotation pour objet de développer et de soutenir toute activité d'intérêt général à caractère humanitaire, environnemental, social, sportif et éducatif.

Comme de contribuer au développement d'activités dans les pays émergents, en favorisant le maintien des populations aidées dans les pays précités.

Mention du règlement comptable

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Néant

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	Ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	Transferts	Cloture de l'exercice
Subventions d'exploitation					
Contributions financières d'autres organi...					
Ressources liées à la générosité du public					
TOTAL					

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Solde à l'ouverture : 141748.99€

Solde à la clôture : 131084.35€

Informations relatives au compte de résultat

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 440 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 440 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

Informations complémentaires

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants sont bénévoles

Engagements de retraite

Le montant des engagements en matière de retraite n'a pas été retranscrit dans la présente car celui-ci est non significatif.

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

SYTECSAN-FONDS DE DOTATION DE LA FAMILLE BOSC-HADDAD

50 RUE PASTEUR
92150 SURESNES

SIREN : 850.961.574

Statut juridique : Association déclarée

N° TVA : FR31850961574

MTLC

EURL au capital de 10000 Euros - SIREN : 853176824
65 AVENUE DU POINT DU JOUR, 69005 LYON 5EME
Tél : 04-51-40-99-69 - <https://www.mtlc-conseil.fr>

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Détails des comptes	9
Bilan détaillé — Actif	10
Bilan détaillé — Passif	11
Compte de résultat détaillé	12
Dossier de gestion	13
SIG synthétiques	14
SIG détaillés	15
Annexes	16
Préambule	17
Principes et méthodes comptables	18
Postes du bilan et du compte de résultat	19

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS REÇUS PAR LEGS/DONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	133 485,93		133 485,93	139 094,40
	DISPONIBILITÉS	3 065,42		3 065,42	13 792,99
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		136 551,35		136 551,35	152 887,39
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		136 551,35		136 551,35	152 887,39

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	RÉSERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	REPORT À NOUVEAU		
	EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE		
	FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL FONDS PROPRES (I)			
	Total fonds reportés et dédiés (II)	131 084,35	141 748,99
	Fonds dédiés reportés		
	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	131 084,35	141 748,99
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 508,00	2 390,40
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	500,00	539,00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres emprunts obligataires		
	Autres dettes	2 459,00	8 209,00
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)		5 467,00	11 138,40
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+ II + III + IV + V)		136 551,35	152 887,39

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Total des ventes de biens et services		
	Vente de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de services		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	10 664,64	16 192,39
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	10 664,64	16 192,39
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénat		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		10 664,64	16 192,39
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Autres achats et charges externes	3 418,25	3 431,75
	Aides financières	15 560,00	26 350,00
	Impôts, taxes, et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Report des fonds dédiés		
	Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		18 978,25	29 781,75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-8 313,61	-13 589,36

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 333,61	3 591,86
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		1 750,00
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 480,00	8 786,50
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		8 813,61	14 128,36
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)			
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		8 813,61	14 128,36
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)		500,00	539,00
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		500,00	539,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		19 478,25	30 320,75
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		19 478,25	30 320,75
EXCÉDENT OU DÉFICIT			
CONTRIB. VOL. NAT.	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
TOTAL			
CONTRIB. VOL. NAT.	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Charges de prestations en nature		
	Personnel bénévole		
TOTAL			

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)				
ACTIF CIRCULANT				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
AUTRES TITRES	133 485,93	139 094,40	-5 608,47	-4,03
5031000000 - VMP ACTIONS TITRES COTES	133 485,93	139 094,40	-5 608,47	-4,03
DISPONIBILITÉS				
DISPONIBILITÉS	3 065,42	13 792,99	-10 727,57	-77,78
5121001000 - CRÉDIT AGRICOLE - CRÉDIT AGRICOLE ILE DE FRA...	3 065,42	13 792,99	-10 727,57	-77,78
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	136 551,35	152 887,39	-16 336,04	-10,69
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (IV)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	136 551,35	152 887,39	-16 336,04	-10,69

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
FONDS PROPRES				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
TOTAL FONDS PROPRES (I)				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
ACTIF DES LEGS ET DONATIONS				
LEGS ET DONATIONS REPORTÉS	131 084,35	141 748,99	-10 664,64	-7,52
1027000000 - AUTRES FONDS PROPRES - DOTATIONS CONSOM...	218 696,00	218 696,00		
1027900000 - AUTRES FONDS PROPRES - DOTATIONS CONSOM...	-87 611,65	-76 947,01	-10 664,64	-13,86
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
TOTAL PROVISIONS (III)				
DETTES				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	2 508,00	2 390,40	117,60	+4,92
4081000000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	2 508,00	2 390,40	117,60	+4,92
DETTES FISCALES ET SOCIALES	500,00	539,00	-39,00	-7,24
4440000000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	500,00	539,00	-39,00	-7,24
AUTRES DETTES	2 459,00	8 209,00	-5 750,00	-70,05
4670000000 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	209,00	209,00		
4671000000 - AUTRES CREDITEURS - DONS EMIS NON ENCAISS...	2 250,00	8 000,00	-5 750,00	-71,88
TOTAL DETTES (IV)	5 467,00	11 138,40	-5 671,40	-50,92
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (V)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	136 551,35	152 887,39	-16 336,04	-10,69

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
APPORTS DES FONDATEURS	10 664,64	16 192,39	-5 527,75	-34,14
7532000000 - QUOTES-PARTS DE DOTATION CONSOMPTIBLE VI...	10 664,64	16 192,39	-5 527,75	-34,14
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 664,64	16 192,39	-5 527,75	-34,14
CHARGES D'EXPLOITATION				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 418,25	3 431,75	-13,50	-0,39
6226000000 - HONORAIRES	2 507,95	2 390,83	117,12	+4,90
6261000000 - FRAIS POSTAUX	7,10		7,10	
6270000000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	903,20	1 040,92	-137,72	-13,23
AIDES FINANCIÈRES	15 560,00	26 350,00	-10 790,00	-40,95
6570000000 - DONS VERSES PAR LE FONDS DE DOTATION	15 560,00	26 350,00	-10 790,00	-40,95
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 978,25	29 781,75	-10 803,50	-36,28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 313,61	-13 589,36	5 275,75	+38,82
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	3 333,61	3 591,86	-258,25	-7,19
7640000000 - REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEME...	3 333,61	3 591,86	-258,25	-7,19
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		1 750,00	-1 750,00	-100,00
7866500000 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS		1 750,00	-1 750,00	-100,00
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES DE PL...	5 480,00	8 786,50	-3 306,50	-37,63
7670000000 - PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MO...	5 480,00	8 786,50	-3 306,50	-37,63
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	8 813,61	14 128,36	-5 314,75	-37,62
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	8 813,61	14 128,36	-5 314,75	-37,62
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	500,00	539,00	-39,00	-7,24
PRODUITS EXCEPTION.				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	500,00	539,00	-39,00	-7,24
6950000000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	500,00	539,00	-39,00	-7,24
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	19 478,25	30 320,75	-10 842,50	-35,76
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	19 478,25	30 320,75	-10 842,50	-35,76
EXCÉDENT OU DÉFICIT				
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
TOTAL CHARGES DE CONTRIBUTIONS EN NATURE				

Dossier de gestion



SIG synthétiques

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	(%)	Solde net (€)	(%)	En valeur (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	100		100			
+ VENTES DE MARCHANDISES	100		100			
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES						
MARGE COMMERCIALE						
+ PRODUCTION VENDUE						
+ PRODUCTION STOCKÉE OU DESTOCKAGE						
+ PRODUCTION IMMOBILISÉE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	100		100			
- MP, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS						
- SOUS TRAITANCE DIRECTE						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION						
MARGE TOTALE						
- AUTRES ACHATS						
- CHARGES EXTERNES	-3 418		-3 432		14	
VALEUR AJOUTÉE	-3 418		-3 432		14	
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS						
- CHARGES DE PERSONNEL						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-3 418		-3 432		14	
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 665		16 192		-5 528	-34
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSFERTS DE CHARGES						
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS						
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-15 560		-26 350		10 790	41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 314		-13 589		5 276	39
+ QP DE RÉSULTAT POSITIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN						
+ PRODUITS FINANCIERS	8 814		14 128		-5 315	-38
- QP DE RÉSULTAT NÉGATIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN						
- CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	500		539		-39	-7
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS						
- CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- PARTICIPATION DES SALARIÉS						
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-500		-539		39	7
RÉSULTAT NET						

SIG détaillés

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	(%)	Solde net (€)	(%)	En valeur (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	100		100			
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	100		100			
MARGE BRUTE DE PRODUCTION						
MARGE TOTALE						
- CHARGES EXTERNES	-3 418		-3 432		14	
62260 - HONORAIRES	2 508		2 391		117	5
62610 - FRAIS POSTAUX	7				7	
62700 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	903		1 041		-138	-13
VALEUR AJOUTÉE	-3 418		-3 432		14	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-3 418		-3 432		14	
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 665		16 192		-5 528	-34
75320 - QUOTES-PARTS DE DOTATION CONSOMPTIBLE VIREE AU C...	-10 665		-16 192		5 528	34
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-15 560		-26 350		10 790	41
65700 - DONS VERSES PAR LE FONDS DE DOTATION	15 560		26 350		-10 790	-41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 314		-13 589		5 276	39
+ PRODUITS FINANCIERS	8 814		14 128		-5 315	-38
76400 - REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	-3 334		-3 592		258	7
76700 - PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES D...	-5 480		-8 787		3 307	38
78665 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS			-1 750		1 750	100
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	500		539		-39	-7
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-500		-539		39	7
69500 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	500		539		-39	-7
RÉSULTAT NET						

Annexes





Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **136 551,35 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **0,00 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Description de l'objet social de l'entité et des moyens mis en oeuvre :

L'objet social de l'association SYTECSAN a pour objet de développer et de soutenir toute activité d'intérêt général à caractère humanitaire, environnemental, social, sportif et éducatif.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

SYTECSAN est un fond de dotation pour objet de développer et de soutenir toute activité d'intérêt général à caractère humanitaire, environnemental, social, sportif et éducatif.

Comme de contribuer au développement d'activités dans les pays émergents, en favorisant le maintien des populations aidées dans les pays précités.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	Ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	Transferts	Cloture de l'exercice
Subventions d'exploitation					
Contributions financières d'autres ...					
Ressources liées à la générosité d...					
TOTAL					

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Solde à l'ouverture : 141748.99€

Solde à la clôture ! 131084.35€

Informations relatives au compte de résultat

Legs, donations et assurances-vie

Produits	Montant	Commentaire
Perçu au titre d'assurances-vie		
Legs ou donations - art. 213-9		
Prix de vente des biens reçus par l...		
Reprise des dépréciations d'actifs ...		
Utilisation des fonds reportés liés ...		

Charges	Montant	Commentaire
Valeur nette des biens reçus par le...		
Dotation aux dépréciations d'actifs...		
Report en fonds reportés liés aux l...		
TOTAL		

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 440 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 440 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.



MTLC

EURL au capital de 10000 Euros - SIREN : 853176824
65 AVENUE DU POINT DU JOUR, 69005 LYON 5EME
Tél : 04-51-40-99-69 - <https://www.mtlc-conseil.fr>